



# F35 - Certibiocide « autres nuisibles »

Inscrit sous **RS6441** «*Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides catégorie autres produits* » par le **MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES** publié au JO le 01/02/2023

 **L'achat, l'utilisation et la distribution professionnels de certains biocides ne sont possibles qu'après l'obtention de ce certificat. Sont concernés par cette formation les biocides TP 8 protection du bois, TP 15 avicides et TP 21 antialissures.**

## DATES

• **10 avril 2025**

*D'autres sessions pourront être ouvertes au cours de l'année en fonction des demandes.*

## DURÉE

1 jour, soit 7 heures

## COÛT

298 €/ jour par personne

## DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

## NOMBRE DE STAGIAIRES

minimum 4, maximum 15

## DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.



## LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

## ACCESSIBILITÉ

*Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.*

## CONTACT

 [contact.rouen@fredon-normandie.fr](mailto:contact.rouen@fredon-normandie.fr)  
 02 79 40 07 65  
[www.fredon.fr/normandie/](http://www.fredon.fr/normandie/)

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Formation à la sécurisation et à la réduction de l'utilisation de certains produits biocides réservés exclusivement aux professionnels en vue de l'obtention du certificat dans le cadre professionnel.

## CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
  1. Réglementation biocide
  2. Prévention des risques pour la santé
  3. Prévention des risques pour l'environnement
  4. La protection du bois
  5. La lutte contre les oiseaux
  6. Les produits antialissures

## POUR QUI ?

Professionnels : Utilisateurs, acheteurs et distributeurs des produits biocides exclusivement professionnels classés en TP8, TP15 et TP21.

## PRÉREQUIS

Avoir besoin d'utiliser les produits biocides dans le cadre professionnel (*contrôle lors de l'inscription*)

## MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, échanges, vidéos, discussions et exemples.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Validation des connaissances en fin de formation par un test QCM : 20 bonnes réponses sur 30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat
  - attestation de suivi de formation.
- Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.*

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

FREDON Normandie est habilitée par le Ministère de la Transition écologique et la cohésion des territoires à dispenser les formations Certibiocide